



Fiche action n°3 :
Service de conciergerie

Lucile Frayssinet – Philippe Baralon
Phylum

Critères d'indication

- ▶ Zone géographique où l'accès aux services est complexe
 - Soit par manque d'offre complète dans la zone
 - Soit en raison d'une offre touffue, dispersée géographiquement et d'un grand nombre d'interlocuteurs

- ▶ Cibles
 - Installation d'un jeune professionnel (+/- famille) sur un nouveau territoire
 - Stagiaires longue durée

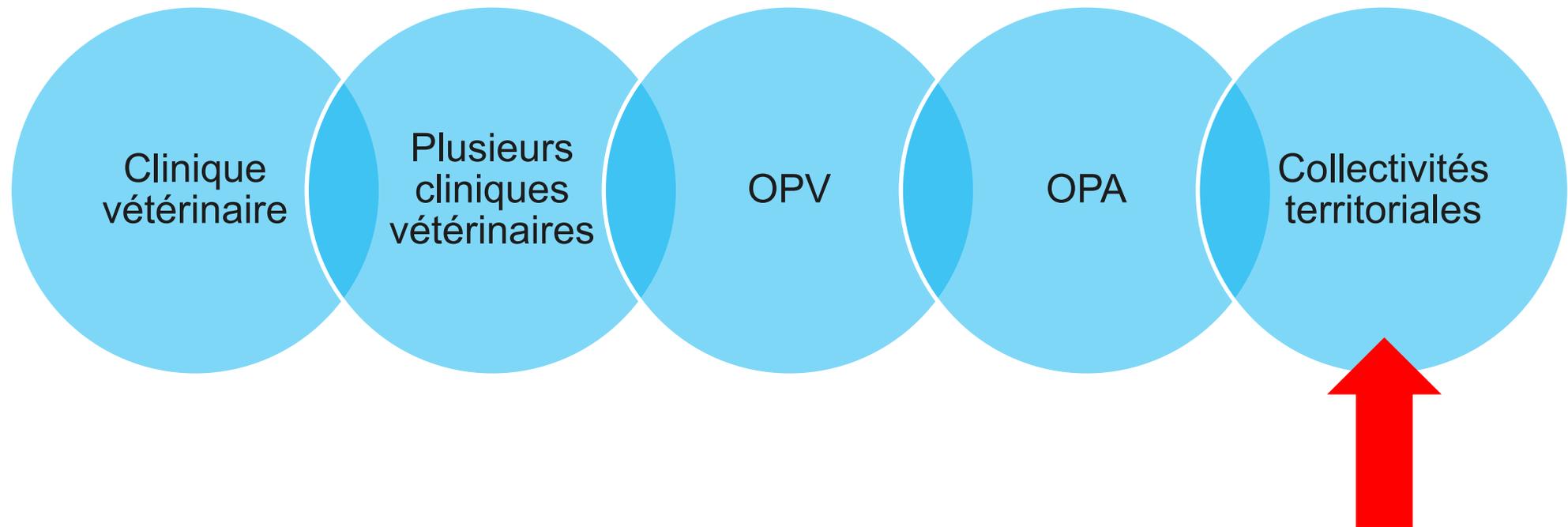
En quoi cela consiste ?

- ▶ Centraliser l'accompagnement à la carte disponible sur le territoire
 - Faciliter la mise en relation des jeunes professionnels avec les différents prestataires de services de gestion
 - En mettant en place un guichet unique et / ou un guide du stagiaire
- ▶ Exemples de services à centraliser
 - Logement, crèches, écoles
 - Recherches de pistes de travail pour les conjoints
 - Guide des aides financières disponibles
 - ...

Critères de réussite

- ▶ Disposer d'un outil de cartographie dynamique des ressources présentes sur le territoire
- ▶ Animer, maintenir à jour et enrichir cet outil au fil du temps
- ▶ Ouvrir l'outil à l'ensemble des nouveaux arrivants sur le territoire
 - Au-delà de la profession vétérinaire

Porteur de l'action



Qualification de l'action proposée

Court terme

Long terme



Coûts variables

Coûts fixes



Difficulté mise en place -

Difficulté +



Qualification de l'action proposée : commentaires

▶ Moyen terme

- Temps incompressible de sensibilisation des collectivités
- Le plus souvent, il s'agit d'inclure les vétérinaires dans des actions destinées à tous les jeunes professionnels nouvellement installés

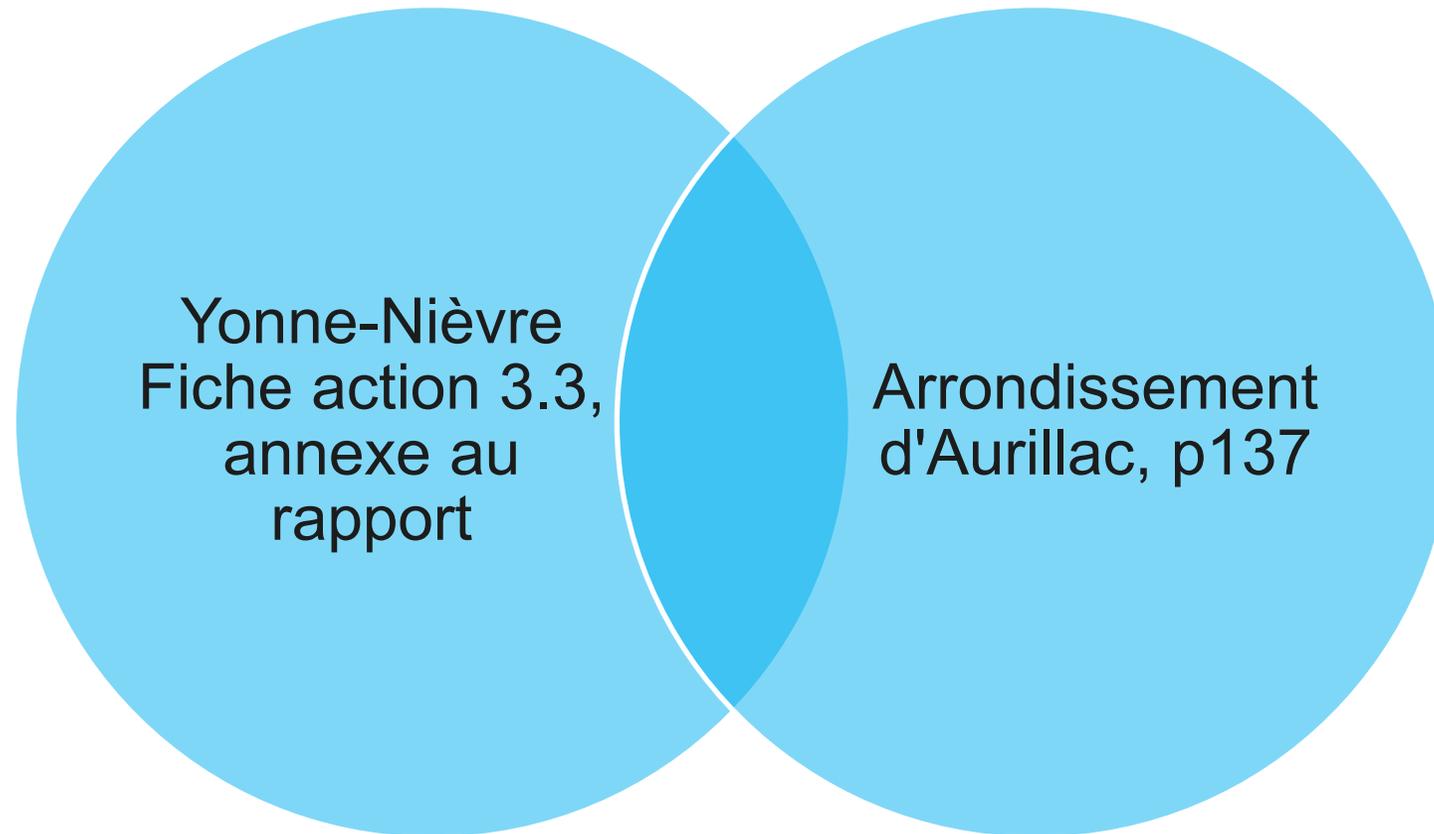
▶ Structure de coûts principalement fixe

- Elle repose sur la mise en place et l'animation quasi-permanente de l'outil

▶ Difficulté de mise en place

- Il est relativement simple de mettre en place l'outil.
- La difficulté réside dans le choix de la bonne échelle de développement et d'animation (intercommunalité ? département ? autre ?)

Principales références



Voir aussi

- ▶ Fiche action n°1 : Développement de l'accueil des stagiaires
- ▶ Fiche action n°2 : Aide au logement